

Les bastides : un premier aménagement du territoire

Mercredi, Jean Launay, président de l'association des bastides du Lot, et Jean-Claude Requier, président de du Pays de la vallée de la Dordogne lotoise, ont inauguré l'exposition « Le phénomène des bastides et la création des villes neuves au Moyen âge » qui se tient au château de Carennac jusqu'au 30 septembre.

Une trentaine de panneaux didacticiels, agrémentés de photos, expliquent aux visiteurs l'histoire, les caractéristiques des bastides.

Une bastide est une ville (ou village) neuve fondée entre 1229 et 1373, essentiellement dans le sud-ouest, répondant à un certain nombre de caractéristiques d'ordre économique ou politique.

Raymond VII, Alphonse de Poitiers et Édouard Ier sont les premiers fondateurs sur le Comté de Toulouse, l'Agenais, l'Albigeois, le Quercy et le Rouergue, régions historiques d'implantation des bastides. Les contrats de paréage permettent de définir et de dater une bastide et d'identifier ses fondateurs. Il y a douze bastides dans le Lot dont deux



Jean Launay et Jean-Claude Requier écoutent les explications d'Hélène Kemplaire.

sur le territoire de l'ADVD : Puy-brun, (1279) et Bretenoux (1277).

La bastide a une structure adaptée à la topographie et à l'existant mais elle est très ordonnée orthogonalement. Elle est constituée invariablement de la place, pôle d'attraction qui a une fonction économique très forte, et des couverts. Au centre de la place, se trouve une halle à l'étage de laquelle le pouvoir consulaire est logé. Les rues principales (les charretières) sont les axes longi-

tudinaux des bastides, et sont coupées par les rues secondaires (traversières).

Dans son allocution, Jean-Claude Requier soulignait le travail du pays d'art et d'histoire pour faire connaître notre patrimoine aux touristes mais aussi à la population locale. Jean Launay rappelait que le Centre d'études des bastides (créé en 1983) avait notamment pour objectif de participer à la diffusion de la connaissance sur les bastides.